



Madame, Monsieur,

Depuis le début de la phase épidémique de COVID-19, nous mettons tout en œuvre pour sécuriser les usagers du Centre Hospitalier de Grand-Fougeray. Suite aux annonces ministérielles du 16 juin 2020, la Direction organise le plan de retour progressif à la normale. Consciente de l'enjeu du maintien du lien social entre les patients, résidents de l'établissements et leurs proches afin de prévenir la détresse psychologique, les mesures d'organisation des visites évoluent bien que le risque de contagion soit toujours présent.

A compter du **mercredi 8 juillet 2020**, les visites des patients et résidents sont libres de 13H30 (ouverture) à 18H00 (fermeture).

Un **strict respect des règles s'impose** sans quoi les visites sur RDV seraient de nouveau imposées.

Les principes d'organisation sont les suivants :

- Visites sans prise de RDV au préalable de 13H30 (ouverture) à 18H00 (fermeture) du lundi au dimanche limitées à 1 heure ;
- Accès à l'établissement par l'entrée principale (rue Saint Roch) ;
- Port d'un **masque chirurgical obligatoire**. Seuls les enfants pouvant porter un masque sont autorisés à entrer ;
- **Hygiène des mains obligatoire** avec de la solution hydroalcoolique ;
- Signature d'une charte de respect des consignes par toute personne majeure. Concernant les mineurs, vous devrez mentionner leur nom, prénom et âge sur le document que vous signez.
- Visites exclusivement en chambre limitées à 2 personnes ;
- Distanciation physique de 1 mètre fortement recommandée. En cas de contact, désinfection des mains réalisée par le résident/patient et visiteur(s) avant et après.
- Circulation limitée au sein de l'établissement devant se restreindre au parcours entrée → chambre du résident ;
- Eviter de toucher les objets, murs, rampes, poignées de portes, etc. ;
- Accès au jardin thérapeutique interdit aux visiteurs afin d'éviter tout regroupement de personnes.

Les visites à l'extérieur ne sont pas encore possibles pour les résidents. Afin de pallier à ce manque, des repas accompagnants limités à 1 résident et 2 accompagnants par jour s'organisent dans le salon de thé de l'établissement. Pour rappel, les repas doivent être réservés auprès de l'accueil au moins 48 heures à l'avance.

En cas de non-respect des règles, le visiteur sera interdit de visite jusqu'à nouvel ordre.
Lorsque le non-respect des règles amène un risque de contamination pour le résident, celui-ci est placé en confinement en chambre pour sa protection et celle de la collectivité.

Nous comptons sur votre collaboration pour le bien de tous.

P/ Le Directeur,

C. DUBE

